
**Plastiques — Résines de poly(chlorure
de vinyle) — Détermination du nombre
d'impuretés et de corps étrangers**

*Plastics — Poly(vinyl chloride) resins — Determination of number of
impurities and foreign particles*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1265:2007](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/416588e5-8285-433d-a95c-6a6d38bdc5c2/iso-1265-2007>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1265:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/416588e5-8285-433d-a95c-6a6d38bdc5c2/iso-1265-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/416588e5-8285-433d-a95c-6a6d38bdc5c2/iso-1265-2007>

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 1265 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*, sous-comité SC 9, *Matériaux thermoplastiques*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1265:1979), qui a fait l'objet d'une révision technique.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/416588e5-8285-433d-a95c-6a6d38bdc5c2/iso-1265-2007>

Introduction

Les résines de polychlorure de vinyle sont généralement produites sous forme de poudres diverses, principalement de couleur blanche. Toutefois, la polymérisation du monomère de chlorure de vinyle en polychlorure de vinyle fait appel à des procédés susceptibles de causer la présence de certaines impuretés particulières dans les poudres du fait des installations et de l'usage de la chaleur.

La présente Norme internationale décrit une méthode simple de détermination du nombre d'impuretés et de corps étrangers et clarifie les différents cas rencontrés (contamination forte, contamination homogène ou hétérogène de la matière).

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 1265:2007](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/416588e5-8285-433d-a95c-6a6d38bdc5c2/iso-1265-2007>

Plastiques — Résines de poly(chlorure de vinyle) — Détermination du nombre d'impuretés et de corps étrangers

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination du nombre d'impuretés et de corps étrangers présents dans une surface écrasée de résine de polychlorure de vinyle. Elle n'est pas applicable aux résines pour pâtes, du fait de leur très grande finesse.

2 Principe

Écrasement d'une certaine quantité de résine entre une plaque rigide (recouverte d'une feuille de papier blanc glacé) et une plaque de verre comportant une grille, puis dénombrement, dans 25 carrés, des points (impuretés et corps étrangers), d'une taille supérieure à 0,250 mm, c'est-à-dire clairement visibles à l'œil nu.

Expression du résultat par extrapolation, en nombre de points pour 100 carrés de la grille.

3 Appareillage

3.1 Plaque de verre, de 340 mm × 340 mm × 4,5 mm, incolore, parfaitement transparente, et sans défauts tels que rayures, bulles, taches noires.

Marquer au centre de la surface de la plaque de verre une grille de 300 mm × 300 mm, composée de 100 carrés de 30 mm × 30 mm. Cette grille peut être dessinée avec un crayon indélébile, un diamant ou tout autre outil approprié, sur la surface de la plaque qui n'est pas en contact avec la résine.

3.2 Plaque rigide, de 450 mm × 450 mm, recouverte d'une feuille de papier blanc glacé.

3.3 Minuteur (par exemple chronomètre).

4 Mode opératoire

Sur la plaque rigide (3.2), étaler environ 200 cm³ de l'échantillon pour essai.

Poser la plaque de verre (3.1) sur l'échantillon pour essai et, par de légers déplacements de la plaque, étaler la résine de façon qu'elle recouvre le verre sur une surface d'au moins 25 carrés, de préférence, au centre de la plaque.

Matérialiser les limites de l'ensemble des 25 carrés choisis par un trait au crayon gras (voir Figure 1).

Décompter en moins de 2 min à l'intérieur des carrés sélectionnés, le nombre, n_1 , de «points» colorés et noirs (impuretés et corps étrangers) visibles à l'œil nu. Le dénombrement par examen visuel doit être effectué à une distance d'environ 300 mm, sous un bon éclairage de laboratoire.

1) Dans le cas où la plaque de verre comporterait des défauts, en tenir compte lors de la détermination.

NOTE 1 2 min correspond au temps maximal avant la fatigue des yeux de l'opérateur.

NOTE 2 Une échelle photographique de référence est fournie pour indiquer les particules à retenir pour le décompte (voir Figure 2).

Recommencer le décompte (donnant les décomptes n_2, n_3, n_4) autant de fois que nécessaire, en utilisant à chaque fois un nouvel échantillon pour essai, selon le programme suivant:

a) Première détermination (décompte n_1)

- Si le nombre de points à décompter dans les 25 carrés en l'espace de 2 min est trop élevé, le nombre de carrés examinés, S , doit être noté en plus du nombre de points dénombrés, n_1 , et aucun échantillon supplémentaire ne doit être soumis à l'essai.
- Si le décompte des 25 carrés est possible en l'espace de 2 min, faire une deuxième détermination sur un nouvel échantillon.

b) Deuxième détermination (décompte n_2)

- Si, dans la deuxième détermination, le nombre de points à décompter dans les 25 carrés en l'espace de 2 min est trop élevé, le nombre de carrés examinés, S , doit être noté en plus du nombre de points dénombrés, n_2 , et aucun échantillon supplémentaire ne doit être soumis à l'essai.
- Si $|n_1 - n_2| < 3$, la contamination est considérée comme homogène et aucun échantillon supplémentaire ne doit être soumis à l'essai.
- Si $|n_1 - n_2| \geq 3$, la contamination est considérée comme hétérogène et une troisième détermination doit être faite sur un nouvel échantillon.

c) Troisième détermination (décompte n_3)

- Si, dans la troisième détermination, le nombre de points à décompter dans les 25 carrés en l'espace de 2 min est trop élevé, le nombre de carrés examinés, S , doit être noté en plus du nombre de points dénombrés, n_3 , et aucun échantillon supplémentaire ne doit être soumis à l'essai.
- Si le dénombrement des 25 carrés est possible en l'espace de 2 min, faire une quatrième détermination sur un nouvel échantillon.

d) Quatrième détermination (décompte n_4)

- Si, dans la quatrième détermination, le nombre de points à décompter dans les 25 carrés en l'espace de 2 min est trop élevé, le nombre de carrés examinés, S , doit être noté en plus du nombre de points dénombrés, n_4 .

Un diagramme démontrant la logique de la méthode mentionnée ci-dessus est illustré à l'Annexe A.

5 Expression des résultats

Le nombre de points pour 100 carrés, P , doit être exprimé conformément au programme expérimental décrit à l'Article 4 (voir également l'Annexe A).

- Si, pour l'une quelconque des déterminations, le nombre de points à décompter en l'espace de 2 min est trop élevé, la résine est hautement contaminée et le nombre de points pour 100 carrés, P , doit être calculé à partir de l'équation:

$$P = (n \times 100)/S$$

où

$$n = n_1, n_2, n_3 \text{ OU } n_4;$$

S est le nombre de carrés examinés.

- Si deux déterminations ont été effectuées et $|n_1 - n_2| < 3$, la contamination de la résine est homogène et le nombre de points pour 100 carrés, P , doit être calculé à partir de l'équation:

$$P = 2(n_1 + n_2)$$

- Si quatre déterminations ont été effectuées, la contamination de la résine est hétérogène et le nombre de points pour 100 carrés, P , doit être calculé à partir de l'équation:

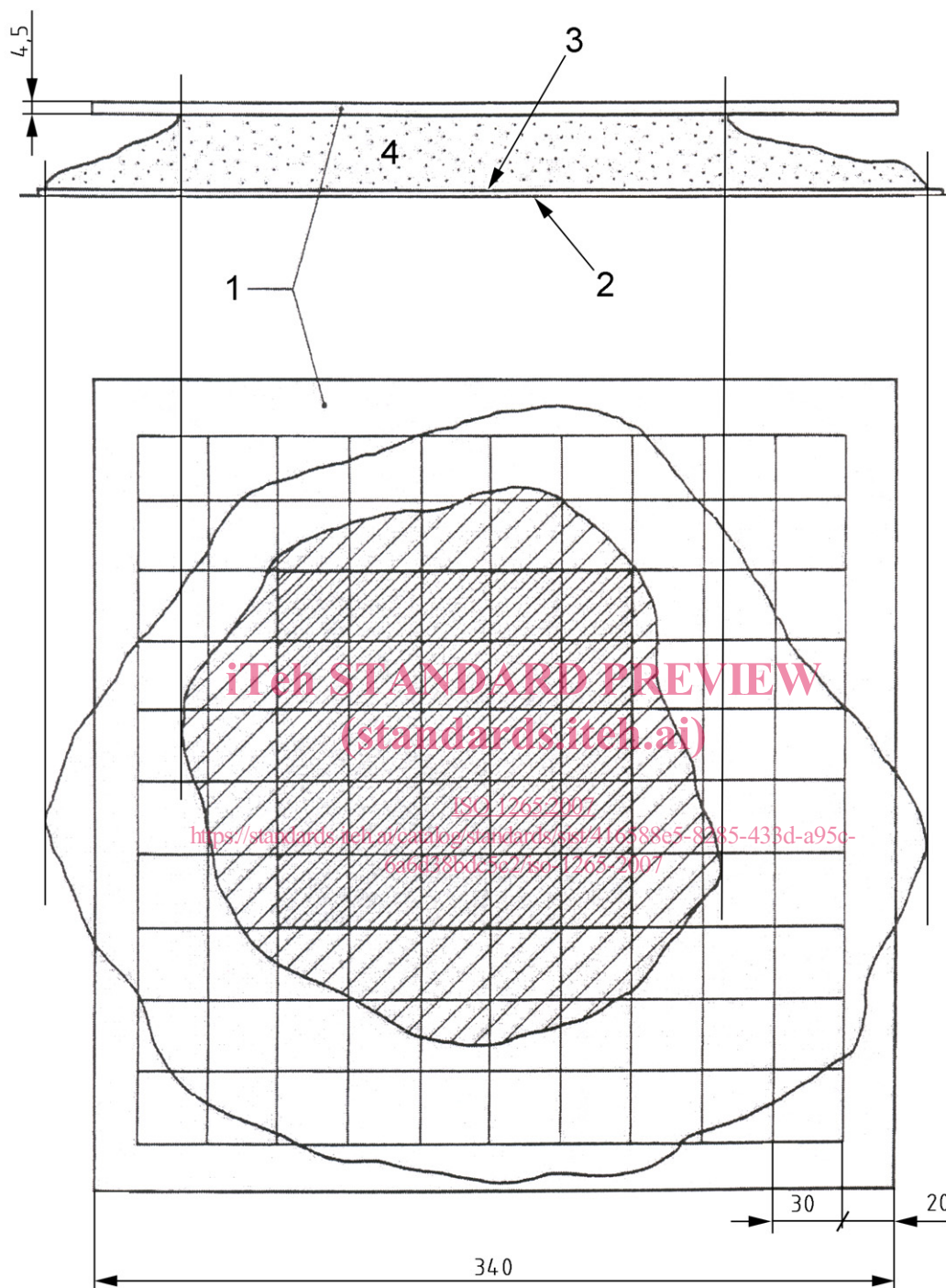
$$P = n_1 + n_2 + n_3 + n_4$$

6 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir les informations suivantes:

- a) tous les détails nécessaires pour l'identification complète du produit soumis à l'essai;
- b) une référence de la présente Norme internationale;
- c) le résultat, exprimé conformément à l'Article 5;
- d) toute caractéristique inhabituelle notée durant la détermination;
- e) la date de l'essai.

iTeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 1265:2007
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/416588e5-8285-433d-a95c-6a6d38bdc5c2/iso-1265-2007>



Légende

- 1 plaque de verre
- 2 plaque rigide
- 3 feuille de papier blanc glacé
- 4 résine

Grandes hachures: zone de contact entre la plaque de verre et la résine.
 Petites hachures: ensemble des 25 carrés choisis pour le dénombrement.

Figure 1 — Mode d'étalement de la résine en vue du décompte des impuretés et des corps étrangers

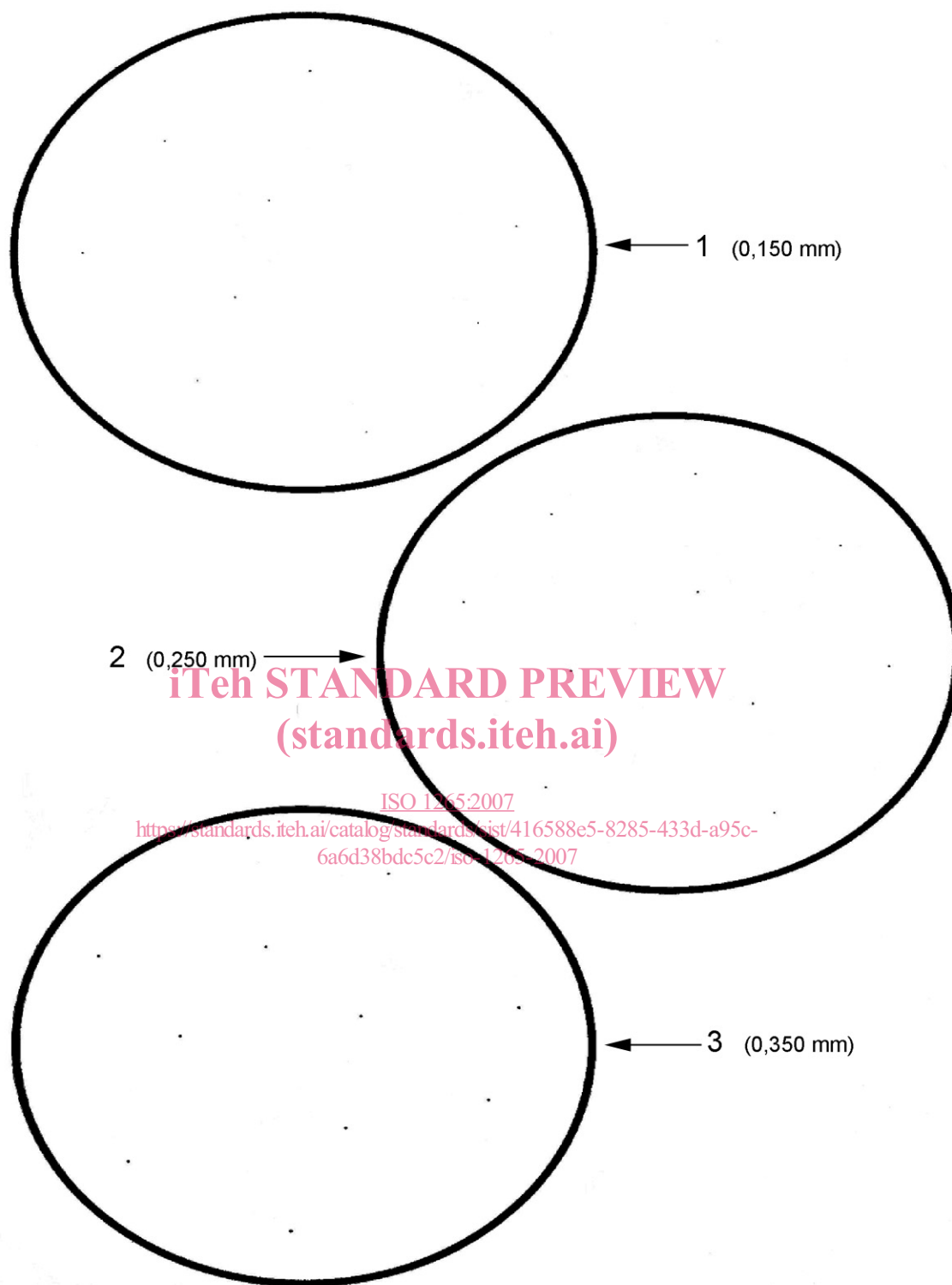


Figure 2 — Échelle photographique de référence